

Augmentez votre capital sympathie

# Soyez maître de votre chien jusqu'au bout



Être responsable de son chien en toutes circonstances, c'est s'assurer le respect des autres habitants.



Découvrir une compagnie animale tout en respectant l'espace public : un apprentissage de la citoyenneté.

**De plus en plus de propriétaires** de chiens prennent conscience de la nécessité de ramasser les déjections de leur animal. Pour aider ce comportement citoyen, la Ville et Nantes Métropole mettent en place des canisites et distributeurs de sacs, pour une campagne de sensibilisation de 3 mois, de mi-juin à mi-septembre.

Les hommes aiment les chiens, c'est entendu. Les femmes aussi. Et les enfants, souvent à l'origine de l'acquisition d'un animal. Mais le problème des déjections canines s'est accru avec le temps en raison de la croissance du nombre de chiens par ménage, de l'acquisition de chiens de plus en plus gros<sup>(1)</sup> et de la croissance du nombre de ménages avec enfants sur Rezé !

Cependant, de plus en plus de propriétaires sont des citoyens conscients de la gêne que peuvent occasionner les déjections de leur animal. Souiller l'espace public ne

leur paraît pas très moral ni très responsable. Beaucoup d'entre eux estiment normal d'assumer les conséquences de leur choix.

## 30 000 sacs gratuits

Reste à aider les possesseurs de chiens qui n'ont pas encore pris leur responsabilité. D'où cette campagne de sensibilisation avec installation de 7 canisites et de 40 distributeurs de sacs gratuits (lire en pages intérieures).

Par avance, les piétons, les personnes handicapées, les pousseurs de poussettes, les enfants, leurs parents, les cantonniers et les jardiniers municipaux remercient des efforts qui seront faits dans ce domaine. Tous apprécient les propriétaires de chiens totalement maîtres de leur animal !

<sup>(1)</sup> Un phénomène de société en hausse comme le montre un sondage national réalisé auprès de 20 000 personnes par le Syndicat des fabricants d'aliments pour animaux de compagnie en 2002.



Informations :

Mairie 02 40 84 43 84

Pôle Nantes Métropole 02 40 13 84 00

## Une action engagée avec le Conseil consultatif du quartier de Jaunais-Blordière



Le conseil consultatif du quartier Jaunais-Blordière (mandat 2002-2004).

Le Conseil consultatif de Jaunais-Blordière s'est intéressé de près à la propreté publique. Il a demandé au Pôle de la Communauté urbaine Nantes Métropole et à la Ville une présentation du fonctionnement de leurs services.

La discussion engagée sur la présence des chiens dans les parcs a débouché sur une préoccupation largement partagée : les déjections canines.

Plutôt que de chercher à sévir, les membres du conseil consultatif, les services et les élus ont préféré une approche plus constructive avec le repérage des lieux les plus touchés et les moyens d'aider les propriétaires à préserver l'espace public, bien commun de tous.

Au cours des échanges, a été examinée la possibilité d'étendre à d'autres quartiers les moyens envisageables sur Jaunais-Blordière. Les Services publics ont également fait état de la connaissance qu'ils avaient des problèmes sur l'ensemble de la commune. Les propositions des habitants ont concerné l'implication des commerçants et des professionnels qui s'occupent des chiens, notamment les vétérinaires rezéens en lien avec l'action importante réalisée par l'école vétérinaire de Nantes en matière de comportement des animaux.

Lors d'une seconde réunion, les élus ont mis à la discussion un plan d'actions préparé par les services. Expliqué, amendé et étendu sur les points sensibles de la commune, le plan retenu est mis en place pour une expérimentation sur 3 mois, de juin à septembre. Bilan attendu à l'automne.

Campagne de sensibilisation  
du 15 juin au 15 septembre

Déjections canines sur l'espace public.

# La Ville s'engage avec les propriétaires de chiens



L'affiche de la campagne.

Le sujet a été évoqué dans les conseils consultatifs de quartier de Pont-Rousseau, de Trentemoult et de la Blordière (lire ci-contre) parce qu'il touche l'espace public, ce bien commun que tout le monde s'efforce d'embellir et de protéger pour y vivre en bonne intelligence.

Pour répondre aux interrogations des uns, aux exaspérations des autres et aux efforts des amis des bêtes, la Ville et le pôle Loire et Sèvre de Nantes Métropole vont mettre en place, pour expérimentation sur une période de trois mois, du 15 juin au 15 septembre :

- **7 canisites** composés d'un bac, d'un distributeur de sacs « ramassacrottes », d'une poubelle pour y jeter les sacs utilisés et d'un panneau d'information ;
- **17 distributeurs de sacs implantés dans les espaces publics,**

- **25 distributeurs de sacs dans les commerces volontaires et lieux publics.**

L'objectif est de faire un bilan à l'issue de ces trois mois pour savoir ce qui a bien ou moins bien fonctionné, repositionner si nécessaire les canisites, privilégier telle ou telle forme de sacs (plusieurs types de sacs seront à disposition).

La réussite dépend bien entendu de votre implication, en tant qu'habitants possesseurs ou non de chiens, commerçants et professionnels. L'effort de tous est nécessaire pour améliorer la propreté dans la ville. Cela passe par plus de compréhension mutuelle entre possesseurs et non possesseurs de chiens et par le partage d'une meilleure connaissance des emplacements mis à disposition. En effet, quand les habitudes sont là, il faut un certain temps pour en changer.

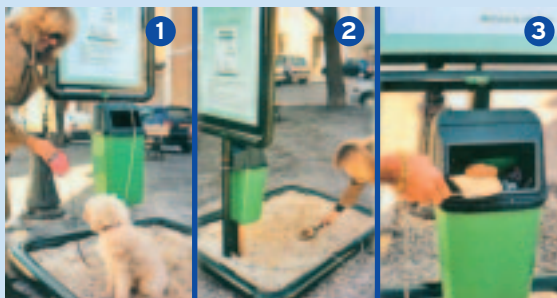
# Les côtés de chiens

## Les lieux d'implantation des canisites et distributeurs extérieurs de sacs

Les canisites sur espaces verts sont installés par le service municipal des espaces verts, ceux sur parking et voirie sont installés par Nantes Métropole.

### Canisites et distributeurs de sacs :

- Promenade Colder (Trentemoult),
- Place des filets (Trentemoult),
- Parc Paul Allain (Médiathèque),
- Parc des Mahaudières,
- Square des Naudières (Gymnase Ouche-Dinier),
- Square Théophile Gautier (proche place Mitterrand),
- Parking de la Barbonnerie (entrée des prairies de Sèvre).



Canisite à l'essai pour 3 mois.

### Distributeurs de sacs seuls :

- Entrée du parc de la Morinière,
- Prairie de Sèvre (côté jeux de la Barbonnerie),
- Place du Pays de Retz (proche jeux de boules),
- Parc de la Carterie (entrée rue Chupiet),
- Clos des Naudières (derrière Gymnase Ouche-Dinier),
- Avenue Louise Michel (côté rue J.-Jaurès),
- Clos des Îles (jeux promenade de la Jaguère),
- Rue Alsace-Lorraine,
- Place des Martyrs,
- Place de l'Erdronnière.



Installation d'un distributeur de sacs, parking de la Barbonnerie.

Par ailleurs, une vingtaine de magasins volontaires et de lieux publics proposeront gratuitement des sacs dans des distributeurs mis à disposition par la Ville.



## Des sacs biodégradables

Les sacs ramasse-crottes distribués dans les commerces volontaires pour l'opération et dans les lieux publics de la marque Citépropre sont biodégradables :

- la tige est en métal à faible teneur en carbone pour une oxydation naturelle très rapide,
- le sac en plastique est fait à base d'amidon de maïs pour être facilement décomposé sous l'action conjuguée de l'humidité et des bactéries.

## Où acheter des sacs pour ramasser les crottes de chiens ?

Quelques magasins ont pris conscience du problème et proposent à la vente des sacs ou pelles en carton pour ramasser en gardant les mains propres. Pour les plus proches :

- Jardiland à la Bouvre de Bouguenais, 3 rue E. Galois, 02 28 00 12 10,
- Delbard Animalerie, à St Sébastien, 5 rue Walt Disney, 02 40 03 12 31. Seuls ces 2 magasins sur une douzaine, vendaient des sacs au moment de la rédaction de ce document (mai 2003).

## 5 100 chiens à Rezé ?

Les différents modes de calculs, à partir des statistiques nationales ou locales permettent de chiffrer à environ 5 100, le nombre de chiens à Rezé. Au plan national, on estime la population des chiens à 8 800 000, celle des chats à 9 700 000, celles des oiseaux à 8 000 000 et celle des poissons d'aquarium à 27 000 ! Les animaux domestiques sont présents dans près d'un foyer sur 2 (source enquête Facco-Sofres 2002) !



## Les toiletteurs de chiens s'associent

La plupart des six toiletteurs de chiens de la commune s'associent à l'opération. Soucieux de faire partager leur passion des animaux et leur savoir-faire, ils sont aussi très attentifs à l'acceptation des chiens par les non possesseurs. Les contraintes de propreté dans la rue ne sont que la suite normale des contraintes de propreté à la maison.

### Ne vous laissez pas dominer par votre chien

« Le maître est un chef de meute » disent les psychologues spécialisés canin. Se faire obéir reste une priorité pour être responsable de son chien jusqu'au bout.

A lire : « J'attends un chien », de M-A. Guillaume. Guide pratique drôle mais aussi très sérieux pour savoir comment vivre avec un chien. Albin Michel 1996.

Pour maîtriser son animal, on peut aussi s'adresser à un club pour dressage. Club Canin de Bouguenais, 02 40 65 91 34.



### Les vétérinaires

## Des professionnels de bon conseil



Les vétérinaires de Rezé participent à l'opération en proposant dans leur salle d'attente des distributeurs de sacs pendant l'opération. Disponibles pour des conseils de base sur l'éducation des chiens, ils peuvent aussi orienter les maîtres vers des collègues spécialisés (titulaires d'un diplôme de comportementaliste) ou vers l'unité spécialisée de l'école vétérinaire de Nantes.

### Propreté publique

## « Les maîtres qui assument, nous apprécions » confirment les jardiniers de la ville

L'accumulation de déjections dans les espaces verts et sur les pelouses (plusieurs centaines de kilos à l'année) complique le travail des jardiniers. « Il nous arrive de devoir nettoyer avant d'intervenir pour pouvoir accéder, sinon on mettrait les pieds dedans ! Ça allonge le temps de travail sans parler des odeurs ou du matériel qu'il faut ensuite nettoyer. Il y a des rues où c'est vraiment problématique comme rue Louise Michel, par exemple. Et avec les tondeuses sur les pelouses, quand c'est frais fait, ça gicle et on en a plein les bas de pantalons »,

confirme une équipe de jardiniers municipaux. « Mais le plus embêtant c'est quand les enfants viennent ensuite y jouer, comme à la Barbonnerie par exemple, sur les pelouses devant les jeux, il y a sans arrêt des chiens. Heureusement, il y aura là un canisite et des distributeurs de sacs ! ».

Le « crottage » sans contrôle, tout comme les papiers et autres détritiques jetés n'importe où, représentent aussi des coûts financiers importants pour les mairies et en dernier ressort pour la charge de l'impôt. Les mois d'été, les parcs sont plus fréquentés. La propreté s'impose. Les villes sont contraintes d'embaucher ou sous-traiter le nettoyage à des entreprises. Ainsi à Rezé, l'intervention estivale sur une vingtaine de sites coûtera à la ville 11 000 € supplémentaires.



### Amendes

## Les chiens doivent être tenus en laisse

Pour éviter que la promenade des anciens ou des plus jeunes ne se transforme en stress ou en morsure, les propriétaires de chiens sont tenus de les promener en laisse. Cela leur permet également de contrôler l'endroit où leur animal préféré fera ses besoins. Cette réglementation est traduite dans les arrêtés municipaux des communes afin de rappeler les propriétaires à leur responsabilité. Une campagne de verbalisation a été entreprise au premier semestre 2004 par la Police nationale.

Rappelons qu'il est interdit de laisser les animaux faire leurs besoins sur les trottoirs, les espaces publics et les espaces verts. Ces comportements donnent également lieu à verbalisation.

Enfin en ce qui concerne la possession de chiens de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie, la loi est très stricte et les obligations des propriétaires très nombreuses. Une documentation est disponible auprès du commissariat ou de la Maison de la justice et du droit. Les sanctions peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros.

